



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Primes : Ardennes

Question écrite n° 11599

### Texte de la question

M Gerard Istace demande a M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire de bien vouloir lui apporter des précisions sur les primes d'aménagement du territoire (PAT) attribuées au département des Ardennes sur fonds de l'Etat depuis 1983. Il souhaite notamment connaître leur montant annuel ; le nombre d'entreprises primées ; le nombre d'emplois aides et reellement crees ainsi que le montant total des investissements realises.

### Texte de la réponse

Reponse. - Le bilan des primes d'aménagement du territoire attribuées dans le département des Ardennes depuis 1983 peut être résumé par le tableau suivant :

DOSSIERS REGIONAUX	DOSSIERS CIALA	INVESTISSEMENT	EMPLOIS	NombrePAT (MF)	NombrePAT (MF)	aides (en MF)	aides
1983	105,9	1027,3	193,7	898	1984	32,5	926,5
1985	77	1018,7	143,5	816	1986	33,8	33
1987	56,8	283	1987--	1	0,5	4	20
1988	--	1	1,8	22,6	51	La procedure regionale d'attribution des primes d'aménagement du territoire a été supprimée fin 1988 ; les interventions de 1987 et 1988 ne concernent donc que des aides attribuées par le comité interministeriel des aides a la localisation des activités. Depuis le début 1989, deux primes d'aménagement du territoire ont été attribuées a des entreprises ardennaises pour un montant de 6 millions de francs correspondant a 59,4 millions de francs d'investissements et a la création de 92 emplois.	

### Données clés

**Auteur :** [M. Istace Gerard](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11599

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** industrie et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire et reconversions

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 1989, page 1633